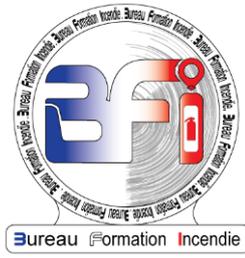




SAS BFI - INCENDIES



AGENT DE SECURITE SSIAP 1 REMISE A NIVEAU

Suivant l'arrêté du 2 mai 2005 modifié le 30 décembre 2010

Prérequis et Public visé :

Agents de service de sécurité incendie SSIAP 1, ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activité d'agent de sécurité incendie durant les 36 derniers mois.

Être titulaire des diplômes S.S.I.A.P., d'une équivalence ou des diplômes "ERP" et "IGH" niveaux 1 à 3 et ne pas avoir exercé 1607 heures de pratique au cours des derniers 36 mois o
Etre titulaire de la Qualification de secourisme en cours de validité (Carte SST avec timbre de recyclage à jour de formation continue à la date de l'examen ou PSC1 de moins de 2 ans ou PSE1 à jour de formation continue

Présenter un certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

Objectifs de la formation :

Mettre à jour les diverses connaissances du stagiaire afin d'intégrer un service de sécurité incendie et d'assistance à personnes en tant que SSIAP1.

Contenus de la formation

1ère séquence : Fondamentaux de sécurité incendie

2ème séquence : Prévention

3ème séquence : Moyens de secours

4ème séquence : Mises en situation d'intervention

5ème séquence : Exploitation du PC sécurité

6ème séquence : Rondes de sécurité et surveillance de travaux



Compétence du formateur et Pédagogie :

Formateur S.S.I.A.P 3 ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité.

Présentiel obligatoire

Évaluation :

Contrôle des connaissances techniques et théoriques par questionnaire à choix multiples durant la durée de la formation.

Questions pratiques :

Nombre de stagiaires : 12 stagiaires maximum.

Lieu de la formation : Dans vos locaux

Moyens pédagogiques : Salle de formation équipée

Cours sur vidéo projecteur

Supports pédagogiques papier

Documentations spécifiques

Matériels spécifiques (liste non exhaustive) : S.S.I, Moyens de secours Extincteurs Robinet d'incendie armé Machine à fumées froides

Durée de la formation : 21h00 3 jours (Théorie-Pratique-Test) 08h00-12h00 / 14h00-17h00

Tarifs sur Demande

Recyclages :

Recyclage tous les 3 ans.

Recyclage tous les 2 ans en matière de secourisme.

Attribution finale :

Délivrance d'une attestation de remise à niveau SSIAP 1

Remise à Niveau



VERSION P-RNSSI1-15/03/2021

SAS BFI-INCENDIES -- SIRET : 822 484 085 00011 / numéro d'existence : C 38 02 604189 / code NAF : 8559A RCS VIENNE
FORMATION CONTINUE POUR ADULTE EN SECURITE INCENDIE

26 Chemin de la charbonnière - 38780 SEPTEME

Tél : 0474595631 -- Port : 06 84 73 06 67 -- Mail : formationincendie@outlook.com Agrément SSIAP 38-0017

N°TVA : FR 23 822484085 Déclaration d'activité auprès du préfet de région Rhône-Alpes N°84380696138